



CONSEIL MUNICIPAL *des Jeunes*

VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS

LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI, LES CITOYENS DE DEMAIN



DOSSIER DE CANDIDATURE

DEVIENS ACTEUR/ACTRICE DE TA COMMUNE !

Présente-toi à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et fais bouger les choses !

CE QUE TU POURRAS FAIRE :

✓ **Porter une cause qui te tient à cœur** (écologie, solidarité, santé, inclusion...) et **organiser des actions** (campagnes, événements, collectes).

✓ **Être écouté(e) par les élus** : Présente tes idées, influence les décisions locales.

✓ **Créer des événements** : Défis sportifs, spectacles, stands aux fêtes locales...

Vous décidez, vous organisez !

✓ **Découvrir les coulisses de la mairie**, en immersion avec un élu, un agent municipal, un policier...

✓ **Bénéficier du "Pass Jeunes Citoyens"** et accède à des **récompenses exclusives** (invitations, rencontres, cérémonies).

POURQUOI TOI ?

Pour TOI	Pour TA COMMUNE
Je deviens leader	Je fais entendre la voix des jeunes
J'agis et mets en œuvre des projets	J'améliore le cadre de vie du village
Je vis des expériences uniques	Je laisse une trace pour toujours
Je montre l'exemple	J'inspire les autres à s'engager

LE CMJ EN BREF

 **Mandat** : 2 ans, neuf élu(e)s

 **Qui peut candidater ?** Tous les jeunes de **9 à 17 ans** (habitant ou scolarisé dans la commune).

 **Élections** : **17-18 novembre** (candidatures à déposer **du 14 octobre au 7 novembre**).

Calendrier de l'élection du Conseil Municipal des Jeunes

Étape	Date	Lieu
Candidature	Du Mercredi 14 octobre au Samedi 07 novembre	Dossier à déposer à l'école G.Brassens ou en Mairie
Élections	Mardi 17 novembre (élèves de l'école)	Ecole Georges Brassens
	Mercredi 18 novembre (autres candidats)	Mairie
Installation	Conseil municipal (date à venir)	Médiathèque Jean-Laurès

Fiche de candidature
Conseil Municipal des Jeunes
Villeneuve-Lès-Béziers



Nom, prénom du candidat titulaire :

Date de naissance : _____

Adresse postale : _____

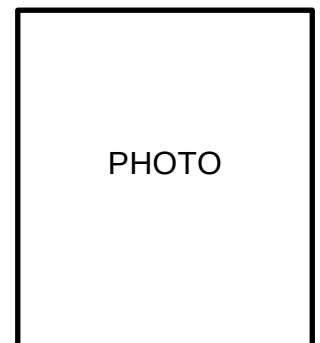
Téléphone personnel (facultatif) : _____

Téléphone du représentant légal : _____

Classe : _____

Etablissement scolaire : _____

Nom, prénom du candidat suppléant : _____



- **Présente-toi en quelques lignes (tes loisirs, tes passions, tes qualités ...).**

- **Pour toi, le domaine que doit développer en priorité le Conseil Municipal des Jeunes est :**

(coche deux domaines)

☐	Développer des projets artistiques.
☐	Créer des projets intergénérationnels.
☐	Proposer des évènements sportifs.
☐	S'investir dans les festivités.
☐	Mettre en œuvre des projets autour de l'environnement.
☐	Autre (proposition) : _____ _____ _____

- **As-tu déjà une idée de projet pour la commune ?**

- **Pourquoi souhaites-tu faire partie du Conseil Municipal des Jeunes ?**

Signature du candidat titulaire :

Signature d'un représentant légal :

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Formulaire d'autorisations parentales

Commune de Villeneuve-lès-Béziers

Je soussigné(e),

Nom et prénom du représentant légal :

Agissant en qualité de : ☐ Tuteur légal ☐ Mère ☐ Père

Autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

à participer au **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** de la commune de Villeneuve-lès-Béziers durant toute la durée de son mandat.

1. Autorisation de participation

J'autorise mon enfant à participer :

- aux réunions plénières du Conseil Municipal des Jeunes ;
- aux réunions de travail et commissions ;
- aux cérémonies officielles organisées par la commune ;
- aux manifestations municipales auxquelles le CMJ est associé ;
- aux actions, animations et projets organisés dans le cadre du CMJ.

Je reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que de la Charte de l'élu du Conseil Municipal des Jeunes et du Règlement intérieur.

☐ Oui

2. Autorisation de déplacement

J'autorise mon enfant à participer aux déplacements organisés dans le cadre des activités du Conseil Municipal des Jeunes.

Ces déplacements pourront être effectués :

- à pied ;
- en véhicule communal ;
- en autocar ;
- en transport en commun ;
- en véhicule conduit par un agent ou un élu habilité par la commune lorsque cela est nécessaire.

☐ Oui

3. Autorisation de sortie

J'autorise mon enfant à participer aux sorties pédagogiques, culturelles, citoyennes ou protocolaires organisées par la commune dans le cadre du CMJ.

☐ Oui

4. Autorisation de prise en charge en cas d'urgence

En cas d'accident, de malaise ou de toute situation nécessitant une intervention médicale urgente pendant une activité du Conseil Municipal des Jeunes, j'autorise les responsables du CMJ à prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité de mon enfant.

J'autorise notamment :

- à contacter les services d'urgence compétents (15, 18 ou 112) ;
- à faire transporter mon enfant vers l'établissement de santé le plus adapté si son état le nécessite ;
- à prévenir les représentants légaux dans les meilleurs délais.

Je reconnais que les responsables du CMJ ne sont pas autorisés à administrer un traitement médical, sauf si celui-ci est prévu dans un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** ou dans toute autre situation expressément prévue par la réglementation en vigueur.

☐ J'autorise la prise en charge de mon enfant dans les conditions ci-dessus.

5. Informations relatives à la santé de l'enfant

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant lors des activités du Conseil Municipal des Jeunes, merci de signaler toute information utile concernant sa santé.

Votre enfant présente-t-il :

☐ Une allergie (alimentaire, médicamenteuse, autre)

Précisez :

☐ Un traitement médical nécessitant une attention particulière

Précisez :

☐ Une pathologie ou une situation particulière dont les encadrants doivent avoir connaissance

Précisez :

☐ Votre enfant bénéficie d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

Dans ce cas, **une copie du PAI en cours de validité devra obligatoirement être jointe au présent dossier**. Les dispositions prévues par ce document seront prises en compte dans le cadre des activités du Conseil Municipal des Jeunes, dans la limite des moyens dont dispose la commune.

6. Droit à l'image

J'autorise la commune à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre exclusif des activités du Conseil Municipal des Jeunes.

Ces images pourront être utilisées, sans contrepartie financière, afin de valoriser les actions du CMJ sur les supports suivants :

- bulletin municipal ;
- site internet de la commune ;
- réseaux sociaux officiels de la commune ;
- panneaux d'information ;
- expositions municipales ;
- supports de communication institutionnels.

Cette autorisation est accordée pour toute la durée du mandat du jeune élu.

☐ J'autorise

7. Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont traitées par la Commune de Villeneuve-lès-Béziers pour la gestion et le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. Elles sont accessibles aux seules personnes habilitées et conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du CMJ.

Conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles. Pour exercer ce droit, vous pouvez en faire la demande par voie postale à : Hôtel de Ville 1 Rue de la Marianne 34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS.

Vous avez le droit d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 www.cnil.fr/fr/plaintes) si vous estimez que vos droits en matière de protection des données n'ont pas été respectés.

8. Personnes à contacter en cas d'urgence

Responsable légal n°1

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Responsable légal n°2

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Autre personne

Nom :

Téléphone :

Courriel :

9. Engagement des représentants légaux

Je certifie exacts les renseignements fournis. Je m'engage :

- à informer la commune de tout changement de coordonnées ;
- à signaler toute évolution importante concernant la santé de mon enfant ;
- à prévenir en cas d'absence à une réunion ou une manifestation.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- ☐ du dossier de présentation du CMJ ;
- ☐ de la Charte de l'élus du Conseil Municipal des Jeunes ;
- ☐ du Règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.

Fait à

Le / /

Signature du représentant légal :

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature du jeune candidat :

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Charte de l' élu du Conseil Municipal des Jeunes

Commune de Villeneuve-lès-Béziers

Préambule

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance de participation citoyenne qui permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune.

Être élu au Conseil Municipal des Jeunes, c'est représenter les jeunes de Villeneuve-lès-Béziers, proposer des idées, participer à des projets d'intérêt général et découvrir le fonctionnement de la démocratie locale.

Par cette charte, les jeunes élus s'engagent à respecter les valeurs du CMJ et à exercer leur mandat avec sérieux, respect et bienveillance.

Les valeurs du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes est fondé sur les valeurs suivantes :

- la citoyenneté ;
- le respect de chacun ;
- l'écoute et le dialogue ;
- la solidarité ;
- la tolérance ;
- l'engagement ;
- l'intérêt général ;
- le vivre-ensemble.

Chaque jeune élu contribue à faire vivre ces valeurs dans toutes les actions menées par le CMJ.

Les engagements du jeune élu

En intégrant le Conseil Municipal des Jeunes, je m'engage à :

Représenter les jeunes de la commune

Être à l'écoute des jeunes de Villeneuve-lès-Béziers, recueillir leurs idées et leurs propositions, puis les partager au sein du Conseil Municipal des Jeunes.

Participer activement

Être assidu aux réunions, commissions, manifestations et cérémonies auxquelles le CMJ est convié. Prévenir les référents en cas d'absence ou d'empêchement.

Respecter chacun

Écouter les autres sans les interrompre. Respecter les opinions, les différences et la personnalité de chacun, même lorsqu'elles sont différentes des miennes. Aucun comportement insultant, violent, discriminatoire ou harcelant n'a sa place au sein du CMJ.

Travailler en équipe

Partager mes idées, participer aux débats et rechercher des solutions dans un esprit de coopération et d'entraide.

Agir avec responsabilité

Adopter une attitude exemplaire lors des réunions, des cérémonies, des manifestations et de toutes les activités organisées dans le cadre du CMJ. Respecter les locaux, le matériel mis à disposition ainsi que les personnes rencontrées.

Servir l'intérêt général

Proposer des projets utiles à l'ensemble des habitants, sans rechercher un intérêt personnel.

Utiliser les réseaux sociaux avec responsabilité

Lorsque je communique sur les actions du CMJ, je veille à respecter les personnes, les institutions et l'image de la commune. Je ne publie aucun contenu susceptible de nuire à une personne ou au Conseil Municipal des Jeunes.

Respecter la confidentialité

Je respecte la confidentialité des échanges lorsque certaines informations ne sont pas destinées à être diffusées.

Les engagements de la commune

La commune de Villeneuve-lès-Béziers s'engage à :

- accueillir les jeunes dans un climat de confiance et de bienveillance ;
- favoriser leur expression et écouter leurs propositions, en veillant à ce que chaque jeune puisse s'exprimer librement ;
- accompagner les jeunes élus dans la réalisation de leurs projets ;

- leur faire découvrir le fonctionnement de la collectivité territoriale et de la démocratie locale ;
- encourager leur autonomie, leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités ;
- valoriser leur engagement citoyen.

Mon engagement

En signant cette charte, je m'engage à respecter les valeurs, les principes du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que son règlement intérieur tout au long de mon mandat. Je suis conscient que mon engagement contribue à la vie de ma commune et au développement de la citoyenneté.

Nom et prénom du candidat :

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le représentant légal

Nom et prénom :

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

